

Association pour une transition énergétique solidaire

## Pourquoi nous soutenir ?

A Gefosat, nous pensons que la transition énergétique doit être l'occasion d'apporter à chacun.e des conditions de vie meilleures tout en contribuant à lutter contre le changement climatique.

C'est pourquoi nous nous attachons :

- ✓ à informer et accompagner tous les porteurs de projet, quels que soient leur statut et leur activité : habitants, artisans, collectivités...
- ✓ à lutter contre la précarité énergétique aux côtés des travailleurs sociaux
- ✓ à promouvoir l'appropriation des enjeux énergétiques par le plus grand nombre



## En adhérant, qu'est-ce qu'on y gagne ?

- ✓ Un Ecocup « *Gefosat, Watt else ?* »
- ✓ L'accès illimité à nos ressources documentaires (dont des ouvrages collector !)
- ✓ La possibilité d'emprunter un cuiseur et un séchoir solaire (avec un livret de recettes)

... mais surtout, la garantie de soutenir une association indépendante de tout pouvoir politique ou économique

## Vous pouvez aussi contribuer à la vie de notre association :

- ✓ en participant à nos différentes activités : stands grand public, « mercredis au café », débats citoyens...
- ✓ en vous investissant dans nos instances
- ✓ en nous faisant profiter de vos compétences métier



## Rejoignez-nous !

## Comment adhérer ?



### ✓ Par internet :

En vous connectant sur notre site internet à l'adresse [www.gefosat.org](http://www.gefosat.org), rubrique « Adhérer et soutenir Gefosat », en remplissant le formulaire en ligne et en réglant votre cotisation via un paiement sécurisé.

### ✓ Par voie postale :

En nous retournant ce bulletin d'adhésion accompagné de votre règlement par chèque, à l'ordre de Gefosat, à l'adresse suivante : Gefosat, 33 bis rue du Faubourg Saint Jaumes, 34000 Montpellier.

### A NOTER

L'Association GEFOSAT est reconnue d'intérêt général et **le montant d'un don ou d'une adhésion est déductible fiscalement :**

- **pour un particulier, à 66 % du montant des cotisations dans la limite de 20 % du revenu imposable,**
- **pour une personne morale, à 60 % du montant des cotisations dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.**

Un reçu fiscal vous sera adressé suite à la réception de votre cotisation.

Par exemple, en versant 50 €, cela ne coûtera que 17 € pour un particulier et 20€ pour une personne morale après déduction fiscale (s'ils sont imposables bien sûr !).

Données personnelles : En application du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles (RGPD), Gefosat garantit une politique de confidentialité concernant la conservation, le traitement et l'utilisation de vos données personnelles. A ce titre, vos données ne sont ni vendues, ni échangées et, conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier à tout moment en écrivant à l'adresse suivante : [contact@gefosat.org](mailto:contact@gefosat.org).

✂-----

### Bulletin d'adhésion

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Organisme : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

J'adhère au GEFOSAT :

Adhésion : 20 €       Adhésion petit budget : 10 €       Adhésion de soutien : \_\_\_\_\_ €

A \_\_\_\_\_ , le      /      /      Signature :